



Budget Primitif 2026

Note de présentation

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet de la commune après le vote du budget avec les documents budgétaires.

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 avril de l'année (lors du renouvellement des conseillers municipaux) et transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Pour rappel, depuis 2023, le budget principal est élaboré sous le référentiel de l'instruction M57.

Le Compte Financier Unique 2025 (CFU) a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du 16 février 2026.

Le budget de la commune est structuré en deux sections :

-Une section de fonctionnement qui reprend les dépenses : (charges de personnel, charges de gestion courante tel que l'électricité, l'eau, les achats liés à l'entretien, aux fournitures, les contrats et prestations de services, les assurances, les subventions aux associations, les aides versées (aides aux façades), les cotisations aux syndicats et associations, les indemnités des élus, les intérêts des emprunts et l'attribution de compensation) et les recettes : (sommés encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, régie culture et loisirs, vente de concessions au cimetière), les dotations de l'État, les contributions directes, les remboursements sur salaires versés).

-Une section d'investissement qui regroupe les dépenses liées aux travaux, aux achats de biens corporels et incorporels, au remboursement du capital des emprunts et les recettes liées à l'encaissement de subventions de partenaires qui viennent compléter le financement de projets communaux.

Le budget primitif 2026 a été établi avec la volonté de stabiliser l'endettement et continuer à maîtriser les charges de fonctionnement afin de préserver la capacité d'autofinancement de la commune.

I) Le Compte financier unique 2025 M57 :

(adopté par le conseil municipal lors de la séance du 16 février 2026)

La section de fonctionnement :

Les recettes encaissées correspondent essentiellement aux impôts locaux, aux dotations de l'État, aux reversements de la régie cantine et garderie scolaire, aux régies communales, aux revenus des immeubles, à la vente de concessions au cimetière communal et aux diverses redevances perçues pour l'occupation du domaine public et privé communal.

Le montant des recettes de fonctionnement en 2025 est de 484 427,22 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et le paiement des fluides des bâtiments communaux, les achats des matières premières et des fournitures, les prestations des services effectuées, les subventions versées aux associations, les indemnités aux élus et les intérêts des emprunts.

Le montant des dépenses de fonctionnement 2025 est de 445 596,73 €.

Sur l'exercice 2025, la section de fonctionnement présente un solde d'exécution excédentaire de 38 830,49 € pour l'exercice 2025 et un résultat cumulé excédentaire de 159 112,85 €.

L'écart entre les recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est à dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Pour rappel, sur le budget primitif 2025 un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement a été voté pour un montant de 110 000 €.

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	2 579,45	0,00	2 579,45	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 150,00	27 497,23	0,00	27 497,23	151,50	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 500,00	17 235,00	0,00	17 235,00	84,07	0,00
731	Fiscalité locale	195 000,00	203 214,88	0,00	203 214,88	104,21	0,00
74	Dotations et participations	205 000,00	200 903,73	0,00	200 903,73	98,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 700,00	32 996,93	0,00	32 996,93	107,48	0,00
Total des recettes de gestion des services		469 350,00	484 427,22	0,00	484 427,22	103,21	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		469 350,00	484 427,22	0,00	484 427,22	103,21	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		469 350,00	484 427,22	0,00	484 427,22	103,21	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		120 282,36					
Total des recettes de la section de fonctionnement		589 632,36	484 427,22	0,00	484 427,22		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	141 332,36	134 674,01	0,00	134 674,01	95,29	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	210 000,00	196 498,09	0,00	196 498,09	93,57	0,00
014	Atténuations de produits	40 000,00	34 854,00	0,00	34 854,00	87,13	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	62 600,00	55 914,88	0,00	55 914,88	89,32	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		453 932,36	421 940,98	0,00	421 940,98	92,95	0,00
66	Charges financières	22 000,00	20 457,50	0,00	20 457,50	92,99	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		476 432,36	442 398,48	0,00	442 398,48	92,86	0,00
023	Virement à la section d'investissement	110 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	3 200,00	3 198,25	0,00	3 198,25	99,95	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		113 200,00	3 198,25	0,00	3 198,25	2,83	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		589 632,36	445 596,73	0,00	445 596,73	75,57	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		589 632,36	445 596,73	0,00	445 596,73		0,00

La section d'investissement :

Le budget d'investissement 2025 a permis la réalisation des points suivants :

- Solde des travaux d'aménagement de la salle des associations et de la cour pour un montant de 18 000,00€
- Travaux de réhabilitation de l'auberge avant la location pour 2 800,00€
- Vieux cimetière : démolition du dépositaire, pose d'un columbarium et création du jardin du souvenir pour 9 000,00€
- Travaux de réparation et entretien au parc intergénérationnel pour 4 000,00€
- Remplacement d'un volet au Groupe Scolaire pour 1 500,00€
- Rénovation du monument aux morts et pose d'une porte au dépositaire pour 1 700,00€
- Réparation des cloches de l'église pour 3 000,00€
- Création d'un chemin pour l'installation d'une exploitation maraîchère (dans le cadre du PAT) pour 14 000,00€
- Achat de matériel informatique
- Achat de matériel technique

Le démarrage des travaux de la place JEAN JAURES a été reporté par manque de réception des décisions d'attribution de subventions en 2025 sur tous les dossiers déposés.

La section d'investissement présente un solde d'exécution excédentaire d'un montant de 11 759,03 € pour l'exercice 2025 et un résultat cumulé déficitaire de -80 088,09 €.

Le montant des restes à réaliser en 2025 en dépenses d'investissement est de 39 400,00 € représentant les dépenses engagées pour le goudronnage du cimetière et les frais d'étude du terrier par la société GINGER.

Le montant des restes à réaliser en 2025 en recettes d'investissement est de 107 234,60 € représentant le versement des subventions demandées et non reçues à la clôture de l'exercice.

Le résultat cumulé pour 2025 compte tenu des restes à réaliser est de -12 253,49 €.

Pour rappel, le déficit cumulé en 2024 était de 126 770,63€.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	163 180,00	76 346,61	46,79	10 375,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 904,12	82 156,33	101,55	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	29 844,00	2 984,40	10,00	26 859,60
Total des recettes réelles d'investissement		343 928,12	161 487,34	46,95	107 234,60
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	110 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 200,00	3 198,25	99,95	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	30 000,00	30 000,00	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		143 200,00	33 198,25	23,18	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		487 128,12	194 685,59	39,97	107 234,60
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		487 128,12	194 685,59		107 234,60

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 700,00	6 653,22	99,30	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	27 437,00	7 133,79	26,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 900,00	25 514,62	85,33	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	247 400,00	62 334,90	25,20	37 000,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		311 437,00	101 636,53	32,63	37 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 000,00	23 846,03	99,36	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 000,00	23 846,03	99,36	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	29 844,00	27 444,00	91,96	2 400,00
Total des dépenses réelles d'investissement		365 281,00	152 926,56	41,87	39 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	30 000,00	30 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		30 000,00	30 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		395 281,00	182 926,56	46,28	39 400,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		91 847,12			
Total des dépenses de la section d'investissement		487 128,12	182 926,56		39 400,00

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	487 128,12	469 350,00	956 478,12
	Recettes réalisées (1)	B	194 685,59	484 427,22	679 112,81
	Restes à réaliser	C	107 234,60	0,00	107 234,60
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	395 281,00	589 632,36	984 913,36
	Dépenses réalisées (1)	E	182 926,56	445 596,73	628 523,29
	Restes à réaliser	F	39 400,00	0,00	39 400,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	11 759,03	38 830,49	50 589,52
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-91 847,12	120 282,36	28 435,24
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-80 088,09	159 112,85	79 024,76
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	67 834,60	0,00	67 834,60
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-12 253,49	159 112,85	146 859,36

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II) Le budget primitif 2026 M57 :

Les emprunts :

EMPRUNTS 2026

EMPRUNTS N° 5093752-VOIRIES SUITE INONDATIONS 2014 (161) JUSQUE 10/2045

ECHÉANCE	CAPITAL (Art 1641)	INTERETS (Art 66111)	TOTAL
01/01/2026	958,33 €	512,34 €	1 470,67 €
01/04/2026	958,33 €	505,94 €	1 464,27 €
01/07/2026	958,33 €	499,53 €	1 457,86 €
01/10/2026	958,33 €	493,13 €	1 451,46 €
TOTAL	3 833,32 €	2 010,94 €	5 844,26 €

EMPRUNTS N° 0261793-GROUPE SCOLAIRE (10) JUSQUE 07/2038

ECHÉANCE	CAPITAL (Art 1641)	INTERETS (Art 66111)	TOTAL
01/01/2026	5 152,27 €	4 243,25 €	9 395,52 €
01/04/2026	5 213,32 €	4 182,20 €	9 395,52 €
01/07/2026	5 275,10 €	4 120,42 €	9 395,52 €
01/10/2026	5 337,61 €	4 057,91 €	9 395,52 €
TOTAL	20 978,30 €	16 603,78 €	37 582,08 €

TOTAL EMPRUNTS 2026

	CAPITAL (Art 1641)	INTERETS (Art 66111)
EMPRUNT 5093752	3 833,32 €	2 010,94 €
EMPRUNT 0261793	20 978,30 €	16 603,78 €
TOTAL	24 811,62 €	18 614,72 €

Les taux de la fiscalité locale :

Les bases des taux fiscaux 2026 sont communiquées au moyen de l'état 1259.

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025	TAUX 2026
TH	9,77	10.48	11.83
TFPB	33,09	33.09	33.09
TFPNB	23.62	23.62	23.62

Le taux de 11.83 % applicable sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires permet d'augmenter cette recette de 2 806 € pour l'année 2026.

Le produit prévisionnel total attendu en 2026 sur la fiscalité locale est de 159 000 €

Les Restes à Réaliser :

Les restes à réaliser en recettes correspondent à des subventions prévues sur le budget primitif 2025 et non reçues lors de la clôture de l'exercice 2025, au remboursement de la société Légal d'une partie de l'étude géotechnique réalisée sur le terriil par la société Ginger et au produit de la vente d'une maison située au Perlot.

Il convient donc reporter le montant de 107 234.60 € en recettes sur la section d'investissement 2026.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement correspondent aux dépenses engagées sur l'exercice 2025 pour la réfection d'une partie de la voirie et le paiement du solde de l'étude géotechnique réalisée par la société Ginger sur le terriil de la société Legal, soit un montant total de 39 400 € à reporter en dépenses sur la section d'investissement 2026.

Le budget primitif 2026 M57 :

La section de fonctionnement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)	PRÉVISIONNEL 2026
Charges à caractères général (chap. 011)	164 700,00
Charges de personnel (chap.012)	193 700,00
Atténuations de produits (chap.014)	61 769,36
Autres charges de gestion courante (chap.65)	60 810,00
Charges financières (intérêt des prêts : chap.66)	19 000,00
Dotation provision et dépréciations (chap.68)	1 010,00
S/TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	500 989,36
Charges (écritures d'ordre entre sections : chap. 042)	3 680,00
S/TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	504 669,36
Virement à la section d'investissement (chap. 023)	90 000,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	594 669,36

Pour rappel, depuis l'adoption du référentiel M57, sur délégation du conseil municipal, le maire dispose de la possibilité d'effectuer des virements de crédits entre chapitres jusqu'à 7.5 % des crédits réels de la section (à l'exception du chapitre 012) et ainsi de disposer d'une certaine souplesse en matière de gestion des crédits ouverts.

Les charges à caractère général (chap 11) sont prévues à hauteur de **164 700 €**. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux d'entretien des bâtiments, entretien de voirie et des réseaux, impôts et taxes, primes d'assurance, contrats de maintenance, entretien des biens mobiliers et des véhicules, fournitures scolaires...

Les charges de personnel (chap 12) s'élèvent à **193 700 €** et intègre l'ensemble des salaires et charges des agents de la collectivité ainsi que la rémunération de l'agent en charge de la maintenance informatique à hauteur de la répartition définie pour la commune (soit 5.75 % de son temps de travail).

A noter le taux de cotisation CNRACL, part employeur, augmente à compter du 1^{er} janvier 2025 et ce pour les 4 années à venir (décret n°2025-86 du 30 janvier 2025) :

- A compter du 1er janvier 2025, le taux passe de 31,65 % à 34,65 % ;
- A compter du 1er janvier 2026, le taux passe de 34,65 % à 37,65 % ;
- A compter du 1er janvier 2027, le taux passe de 37,65 % à 40,65 % ;
- A compter du 1er janvier 2028, le taux passe de 40,65 % à 43,65 %.

Cette augmentation pour l'année 2026 est estimée à 3 000 € pour les 4 agents municipaux concernés.

Pour 2026, le chapitre 012 représente 38.66 % des dépenses réelles prévisionnelles de la commune.

Les atténuations de produits (chap 14) s'élèvent à 61 769,36 € et correspondent à l'évaluation de l'attribution de compensation et des dégrèvements de taxe d'habitation.

Les autres charges de gestion courante (chap 65) s'élèvent à 60 810 €, et se décomposent comme suit :

-Le versement des indemnités, frais de mission, cotisations retraites pour les élus pour 44 000,00 €

-Les créances admises en non-valeur pour 1 300,00 €.

-Les autres contributions (contributions aux écoles privées/publics) pour 400 €.

-La subvention au CCAS qui s'élève à 5 000 €.

-Les subventions aux associations et subventions pour les rénovations de façade pour 8 000,00 €.

Les charges financières (chap 66) correspondent au remboursement des intérêts des emprunts pour un montant de 19 000 €. (22 000 € en 2025).

Les dotations provisions et dépréciations (chap.68) correspondent à la provision pour le règlement de créances admises en non valeur ou créances éteintes pour un montant de 1 010 €.

Les opérations d'ordres (chap 042) correspondent aux écritures d'amortissement des subventions d'équipements versées pour un montant de 3 680,00 €.

L'ajustement de la section de fonctionnement permet un **virement à la section d'investissement** pour un montant **de 90 000 €.**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)	PRÉVISIONNEL 2026
Remboursement sur rémunération de personnel (chap.13)	1 600,00
Produits des services, du domaine (chap. 70)	19 500,00
Impôts et taxes (chap.73)	16 000,00
Fiscalité locale (chap. 731)	196 000,00
Dotations et participations (chap.74)	181 800,00
Autres produits de gestion courante (chap.75)	31 900,00
Dépréciations, amortissement (chap.78)	1 010,00
S/TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	447 810,00
Excédent brut reporté N-1 (Chap. 002)	146 859,36
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	594 669,36

Le remboursement sur rémunération de personnel (chap 13) correspond au remboursement de l'assurance statutaire pour un montant de **1 600 €**.

Les produits des services, du domaine (chap 70) correspondent à la location des potagers, les redevances d'occupation du domaine public, les régies, les recettes de cantine et garderie, soit un montant de **19 500 €**.

Les impôts et taxes (chap 73) reprennent les recettes de la dotation de solidarité communautaire et le fond de péréquation des ressources communales et intercommunales pour un montant de **16 000 €**.

La fiscalité locale (chap 731) correspond au montant des impôts directs locaux, des droits de mutation et de la taxe sur la consommation finale d'électricité, soit un montant de **196 000 €**.

Les dotations et participations (chap 74) reprennent les montants relatifs à la dotation forfaitaire des communes, la dotation de solidarité rurale, la dotation nationale de péréquation, la dotation des élus locaux, le FCTVA, les dotations de compensation et le fond départemental de péréquation de la TP pour un montant de **181 800 €**.

Les autres charges de gestion courante (chap 75) correspondent aux revenus des immeubles, à la redevance pour la mise à disposition de la licence IV, la mise à disposition d'un terrain communal pour l'antenne d'Orange et les ordures ménagères des locataires pour un montant de **31 900 €**.

Les dépréciations, amortissements (chap.78) correspondent à la provision pour le règlement de créances admises en non valeur ou créances éteintes pour un montant de **1 010 €**.

L'excédent brut reporté correspond au résultat excédentaire 2025 en section de fonctionnement diminué du montant représentant la part à affecter en investissement, soit un montant de **146 859,36 €**.

La section de fonctionnement s'équilibre pour un montant de 594 669,36 €, soit une augmentation de 1 % par rapport au budget primitif 2025

La section d'investissement :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)	PRÉVISIONNEL 2026
Immobilisations incorporelles : Logiciels (chap. 20)	6 200,00
Subventions d'équipement versées (chap, 204)	21 000,00
Immobilisations corporelles : acquisition de matériels (chap.21)	11 000,00
Immobilisation en cours : travaux bâtiments, voirie, etc. (chap.23)	209 438,00
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	2 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENTS	250 038,00
Emprunts (chap.16)	25 000,00
S/TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	275 038,00
Opérations financières (chap 041)	2 520,00
Déficit cumulé d'investissement reporté	80 088,09
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	357 646,09

Chapitre 20 :

-Les licences informatiques JVS 6 200 €

Chapitre 204 :

-La mise en discrétion des réseaux secs de la place Jean Jaurès pour 21 000 €

Chapitre 21 :

-Achat de matériel technique 2 000 €

-Achat de matériel informatique 2 000 €

-Reprise d'une concession pour 2 000 €

-Panneau d'information pour 1 000 €

-Achat de mobilier et autres immobilisations corporelles pour 4 000 €

Chapitre 23 :

-Travaux et études de l'aménagement de la place Jean Jaurès pour 170 000 €

-Travaux indiqués dans les restes à réaliser pour un montant total de 39 400 €

Chapitre 45 :

Opération financière (Ets GINGER) pour un montant de 2 400,00

Chapitre 16 :

-Remboursement du capital des emprunts 25 000 €

Chapitre 041 :

-Écriture d'ordre budgétaire pour un montant de 2 520,00

Le déficit reporté en 2026 est de - 80 088,09 €.

Pour rappel sur le budget 2025, le déficit reporté était de - 91 847.12 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS (en €)	PRÉVISIONNEL 2026
Subventions (Chap.13)	137 033,00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	137 033,00
FCTVA-Taxe d'aménagement (Chap.10)	15 300,00
Affectation excédent de fonctionnement (Art.1068)	12 253,49
Opérations pour compte de tiers (Chap. 45)	26 859,60
S/TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	191 446,09
Produits (écriture d'ordre entre section : Chap. 040)	3 680,00
Opérations patrimoniales (chap 041)	2 520,00
S/TOTAL DES RECETTES AVEC OPERATIONS D'ORDRES	197 646,09
Produits de cessions d'immobilisations (Chap 024)	70 000,00
S/TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	267 646,09
Virement de la section de fonctionnement	90 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	357 646,09

Chapitre 13 :

-La somme de 137 033 € représente le montant des restes à réaliser de 2025, les demandes de subventions pour l'aménagement de la place Jean Jaurès. D'autres subventions seront sollicitées dans l'année en fonction des arrêtés attributifs reçus.

Chapitre 10 :

-Ce chapitre représente les recettes FCTVA, de la taxe d'aménagement et l'affectation de résultat pour un montant total de 27 553,49 €

Chapitre 45 :

Opération pour compte de tiers : Fonds Vert Ingénierie et remboursement de la société Legal sur une partie de l'étude géotechnique pour un montant de 26 859,60 €

Soit un total des recettes réelles de 191 446,09 €

Chapitre 040 :

Amortissement des subventions d'équipement versées sur les années antérieures 3 680 €

Chapitre 041 :

-Écriture d'ordre budgétaire pour un montant de 2 520,00 €

Soit un total des recettes sur opérations d'ordre de 6 200,00 €

Chapitre 024 :

-Prévision du produit de la vente d'un bien communal pour un montant de 70 000 €.

Un virement de la section de fonctionnement est prévu pour un montant de 90 000 €.

La section d'investissement s'équilibre pour un montant de 357 646,09 €.